

**#ASSEMBLEE  
GENERALE  
MIXTE**

---

19 octobre 2016

# Avertissement

---

Les émissions de titres financiers réservées aux créanciers, présentées dans cette présentation, ont fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en ce qui concerne les émissions réservées. L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires présentée dans cette présentation fera également l'objet d'un prospectus qui sera visé par l'AMF et mis à disposition du public conformément à la réglementation. En particulier, les modalités complètes et définitives des titres financiers dont l'émission est envisagée, les principaux facteurs de risque propres à la Société, à son secteur d'activité et aux titres financiers qui seraient offerts, ainsi que les modalités de ces offres, y sont détaillées conformément à la réglementation. Toute décision d'investir doit donc être fondée sur un examen exhaustif du prospectus y afférent par l'investisseur, et non sur les seuls éléments présentés de manière synthétique dans cette présentation.

L'information disponible dans cette présentation ne constitue ni une offre de vente ou d'émission de titres financiers, ni une sollicitation de souscription ou d'achat de titres en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction. L'information disponible dans cette présentation ne constitue pas le fondement, et ne doit pas être considérée ni interprétée comme étant une invitation à entrer dans un quelconque contrat ou engagement lié à des titres financiers. Aucune des informations disponibles dans cette présentation ne constitue un conseil en investissement, juridique, fiscal, réglementaire, comptable ou de quelque autre type qui soit. Notamment, ces informations ne constituent pas une offre de vente de titres aux Etats-Unis. Les titres ne pourront être offerts, souscrits ou vendus aux Etats-Unis qu'en vertu d'un régime d'exemption en application du Securities Act de 1933 tel que modifié. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en application du Securities Act et la Société n'a pas l'intention d'offrir au public ses titres aux Etats-Unis. Les titres de la Société ne peuvent être offerts en France qu'en vertu d'un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF ou, hors de France, en vertu d'un document d'offre préparé à cette fin. Les informations disponibles dans cette présentation ont été préparées et vous ont été communiquées pour les seuls besoins de votre information et ne doivent pas être diffusées. Elles ne doivent pas être reproduites, distribuées ou publiées, directement ou indirectement, en tout ou partie, à toute autre personne. Elles ne peuvent être transmises ou diffusées aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Le non-respect de ces restrictions pourrait entraîner la violation de dispositions législatives ou réglementaires en vigueur aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.

Cette présentation contient des déclarations à caractère prospectif. Le plan d'activité cité est notamment soumis à certains facteurs de risque détaillés dans la présentation « Investor Day » du 31 août 2016, et plus généralement à ceux décrits dans la section 4 « Facteurs de risque » du « Document de référence » de SoLocal Group, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 29 avril 2016, qui contient une description générale des risques auxquels le groupe est exposé. Les conséquences de la concurrence, les niveaux d'utilisation, la réussite des investissements du groupe en France et à l'étranger et les répercussions de la situation économique comptent parmi les facteurs importants pouvant entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux prévus par les déclarations à caractère prospectif.

# Avertissement

---

Ces déclarations prospectives ne constituent pas des prévisions au sens du Règlement (CE) n°809/2004 (à l'exception des données spécifiquement qualifiées de prévisions dans les prospectus susvisés et ayant fait l'objet de rapport par les commissaires aux comptes conformément à la réglementation). Celles-ci sont établies uniquement à des fins illustratives. Ces déclarations prospectives ont trait aux attentes, croyances, projections, plans futurs et stratégies, événements ou tendances anticipées et expressions similaires concernant des questions qui ne sont pas des faits historiques. Les déclarations prospectives sont fondées sur les croyances, hypothèses et attentes actuelles de la Société, et prennent en compte toutes les informations actuellement disponibles. Les déclarations prospectives et informations ne constituent pas des garanties de performance future et sont soumises à des risques et incertitudes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle de la Société. Ces risques et incertitudes incluent ceux détaillés et identifiés dans les « Facteurs de risques » du « Document de référence » de SoLocal Group, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 29 avril 2016, et ceux qui figurent et figureront dans les prospectus visés ou qui seront visés par l'AMF dans le cadre des émissions de titres financiers envisagées.

Les déclarations à caractère prospectif contenues dans cette présentation sont valables uniquement à la date de la présentation. SoLocal Group ne prévoit pas de mettre à jour tout ou partie de ces déclarations pour prendre en compte des événements ou des circonstances survenant postérieurement, ou si des événements inattendus surviennent.

Les informations chiffrées liées au projet de restructuration financière sont établies sur la base d'un endettement brut de la Société de 1,164 Md€ et pourraient par conséquent évoluer le cas échéant en fonction du niveau d'endettement de la Société à la date de mise en œuvre effective de cette restructuration (qui pourrait être au maximum de 1,172Md€).

Les exemples donnés dans cette proposition le sont à titre purement illustratif.

Les données comptables annuelles indiquées sont des données consolidées et vérifiées sur le périmètre des activités poursuivies ; les données trimestrielles ou semestrielles indiquées sont des données consolidées sur le périmètre des activités poursuivies, mais non vérifiées.

Les indicateurs commerciaux contenus dans la présentation couvrent le périmètre des activités poursuivies.

L'ensemble des indicateurs et données financiers publiés à date par la Société sont disponibles sur le site de l'entreprise [www.solocalgroup.com](http://www.solocalgroup.com) (onglet Finance)

# Sommaire

---

1.	Activités & perspectives	1h
2.	Comptes sociaux et consolidés 2015	
3.	Plan de restructuration financière	
4.	Rapport de l'expert indépendant	
5.	Rapport des contrôleurs légaux	
6.	Gouvernance	
7.	Questions & Réponses	1h
8.	Vote des résolutions	1h45

# Activités & perspectives

Jean-Pierre Remy  
Directeur Général

# Une stratégie qui s'appuie sur les 4 actifs clé de SoLocal

## Search Local

### Nos media

- ◆ 60%<sup>1</sup> de reach
- ◆ #5 en France
- ◆ ~45M d'applications mobiles<sup>1</sup>



### Partenariats stratégiques

- ◆ Croissance audience vers clients
- ◆ Accès unique au top 4 mobile



~500 000 CLIENTS<sup>2</sup>

## Marketing Digital

### Contenu enrichi

- ◆ ~380 000<sup>1</sup> sites Internet et store/product locators, dont ~50 % à l'international
- ◆ Leader de la prise de rendez-vous en ligne

### Données locales uniques

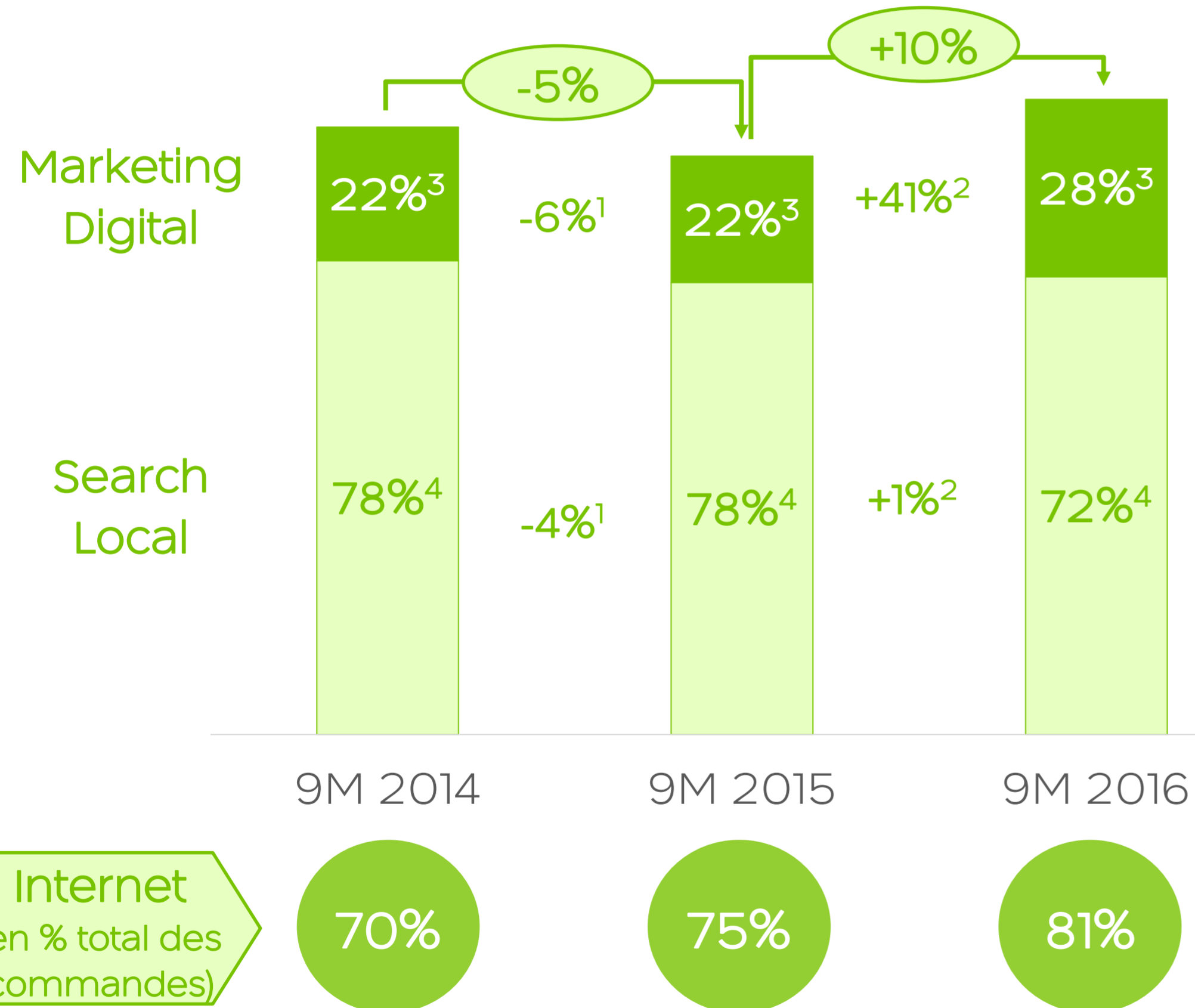
- ◆ Données uniques sur les intentions d'achat
- ◆ Reciblage des publicités locales
- ◆ Efficacité des campagnes locales (Google, Bing)

23 % de PÉNÉTRATION

<sup>1</sup> à fin juin 2016

# Une forte croissance des commandes Internet confirmée fin septembre 2016

## Commandes Internet Groupe



## Tendances depuis début 2016

- ◆ Difficile mise en place de la nouvelle organisation commerciale en 2015
- ◆ Commandes Internet en hausse de +10%<sup>2</sup> depuis début 2016
- ◆ Parc clients Internet en baisse de -5%<sup>2</sup> du fait du faible investissement en acquisition
- ◆ ARPA Search Local en hausse de +7%<sup>2</sup> grâce à la forte progression des audiences (+9%)
- ◆ Croissance de +41%<sup>1</sup> du Marketing Digital tirée par l'innovation (programmatisation, sites, SEA)

<sup>1</sup>Évolution 9M 2014 vs 9M 2015 <sup>2</sup>Évolution 9M 2015 vs 9M 2016 <sup>3</sup>Commandes du Marketing Digital en % du total des commandes Internet <sup>4</sup>Commandes du Search Local en % du total des commandes Internet

## Perspectives 2016 confirmées

---

Taux de croissance CA Internet<sup>1</sup>

0% à +2%

Taux de marge EBITDA / CA<sup>2</sup>

≥ 28%

SoLocal Group confirme ses perspectives pour l'année 2016 avec une forte dynamique des commandes.

L'impact positif des commandes sur les chiffres comptables sera effectif à compter du T3 2016 puis surtout au T4 2016.

<sup>1</sup> Par rapport à 2015 <sup>2</sup> Taux de marge EBITDA récurrent / CA total (Internet + Imprimés & Vocal)



# Conquérir 2018 vise à accélérer la croissance Internet d'ici 2018

## LEVIERS CLÉS

### Croissance Internet

- ◆ Stabiliser le **parc clients** par les investissements dans la marque, la conquête client et la fidélisation
- ◆ Pérenniser la **croissance des audiences** pour soutenir la hausse de l'ARPA
- ◆ Renforcer les **plateformes à fort potentiel du Marketing Digital**

### Efficacité opérationnelle

- ◆ Maîtriser la décroissance de l'activité Imprimés & Vocal
- ◆ Adapter les chaînes de prise de commande et de publication

## AMBITIONS POUR 2018<sup>1</sup>

CROISSANCE DU  
CA DU GROUPE

> 0%

CROISSANCE DU  
CA INTERNET

Proche  
de 10%

TAUX DE MARGE  
EBITDA RÉCURRENT

28% -  
30%

<sup>1</sup> Les attentes sont basées sur un business plan non contraignant qui ne tient pas compte de la possible internationalisation du Groupe ni de l'accélération du marché français de la publicité digitale. Le scénario retenu est basé sur une restructuration de la dette au T3 2016. Croissance d'année en année du CA (2018 vs 2017) et taux de marge EBITDA récurrent 2018

# Conquérir 2018: accélérer la croissance Internet avec un portefeuille de clients stable et une pénétration accrue du Marketing Digital

	2015	2018	TCAM <sup>1</sup> 2015-2018	Croissance 2017-2018	Principaux facteurs de réussite
<b>CA Internet</b> (en millions d'euros)	640	764	+6%	+10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Parc clients stabilisé</li> <li>◆ Croissance pérenne de l'ARPA<sup>2</sup></li> <li>◆ Taux de pénétration accéléré</li> </ul>
ARPA <sup>2</sup> Search Local (en €)	940	1 052	+4%	+4%	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Monétisation soutenue de l'audience</li> <li>◆ Acquisition de clients à fort ARPA<sup>1</sup></li> </ul>
# clients Search Local (en milliers)	528	506	-1%	+3%	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Optimisation de la fidélisation client</li> <li>◆ Investissement en conquête de nouveaux clients</li> </ul>
Taux de pénétration Marketing Digital (en %)	22%	30%	+8pts <sup>3</sup>	+3pts	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nouvelles offres innovantes (programmatisation, sites Internet et SEA)</li> </ul>
<b>CA du Groupe</b> (en millions d'euros)	873	852	-1%	+3%	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Croissance du CA du Groupe grâce à l'accélération de la croissance Internet</li> </ul>

Note : tous les chiffres sont basés sur un business plan non contraignant qui ne tient pas compte la possible internationalisation du Groupe et l'accélération du marché français de la publicité digitale. Le scénario retenu est basé sur une restructuration de la dette au T3 2016.

<sup>1</sup> Taux de Croissance Annuel Moyen <sup>2</sup> Average Revenue Per Advertiser (revenu moyen par annonceur) <sup>3</sup> Taux de pénétration 2018 moins le taux de pénétration 2015

# Comptes sociaux et consolidés

**2015**

Virginie Cayatte  
Directrice Financière

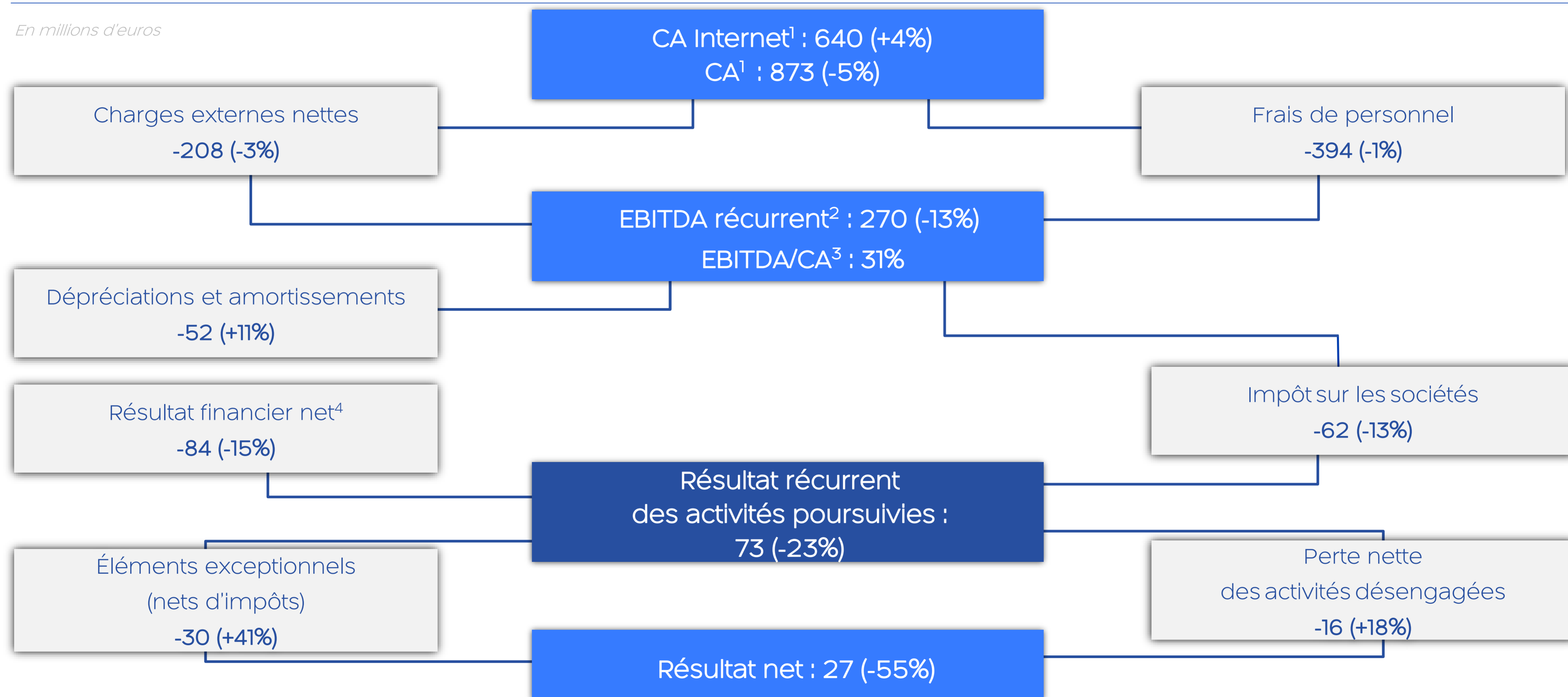
# Compte de résultat – Comptes sociaux 2015

*En millions d'euros*

	2014	2015	Variation
Produits d'exploitation	9	13	4
Charges d'exploitation	52	27	-26
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-43</b>	<b>-14</b>	<b>30</b>
Produits financiers	6	31	25
Charges financières	-150	-1 770	-1 620
<b>Résultat financier</b>	<b>-145</b>	<b>-1 740</b>	<b>-1 595</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-188</b>	<b>-1 753</b>	<b>-1 565</b>
Produits exceptionnels	0	10	10
Charges exceptionnelles	0	-28	-28
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>-18</b>	<b>-18</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-132</b>	<b>-1 785</b>	<b>-1 653</b>

# Compte de résultat – Comptes consolidés 2015

En millions d'euros

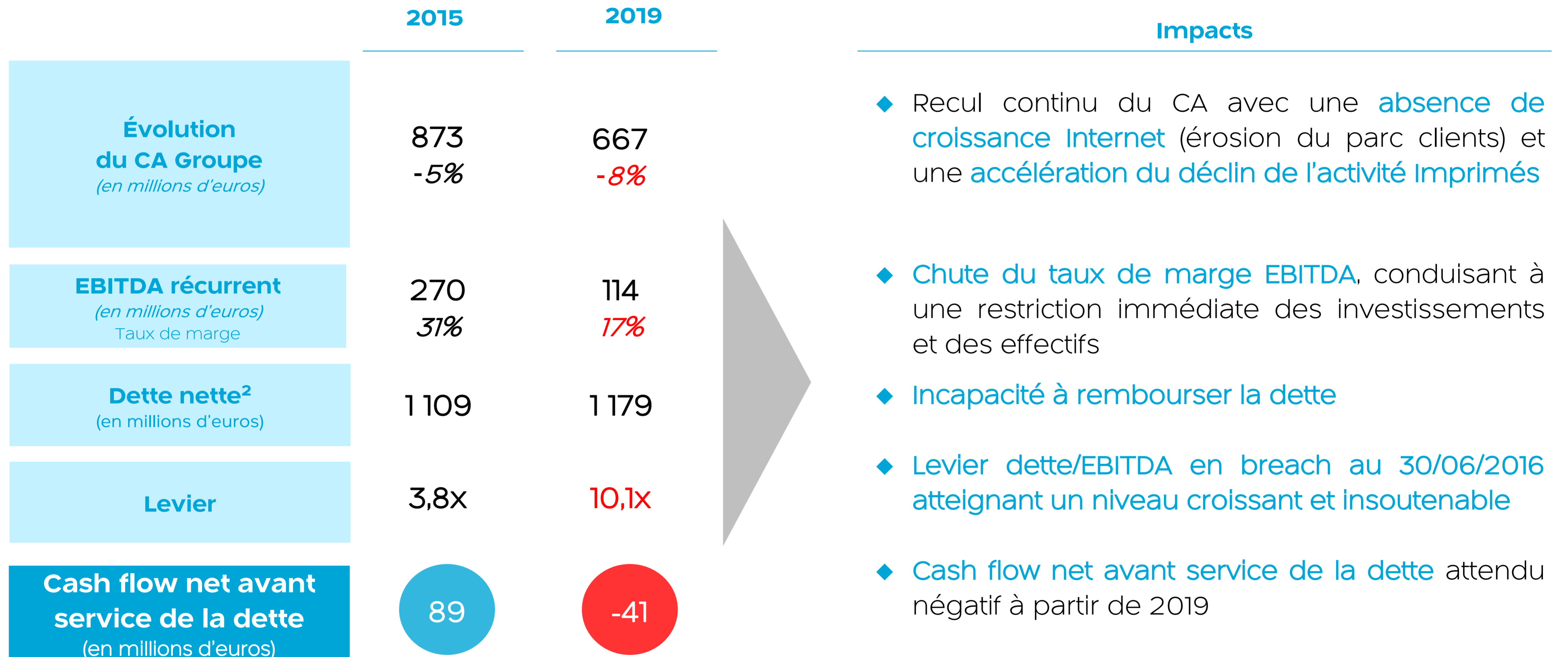


<sup>1</sup> Les données concernent le périmètre des activités poursuivies. <sup>2</sup> EBITDA recurrent hors éléments exceptionnels <sup>3</sup>Taux de marge EBITDA récurrent / CA <sup>4</sup>yc quote-part de résultat des entreprises associées

# Plan de restructuration financière

Jean-Pierre Remy  
Directeur Général

# Tout report de la restructuration financière met en danger les équilibres financiers de l'entreprise et ses emplois <sup>1</sup>



Note : tous les chiffres sont basés sur un business plan non contraignant qui ne tient pas compte de la possible internationalisation du Groupe et l'accélération du marché français de la publicité digitale. Le scénario retenu est basé sur une restructuration de la dette au T3 2016

<sup>1</sup> Scénario illustratif qui suppose l'absence de restructuration de la dette <sup>2</sup> Quelles que soient les échéances contractuelles actuelles

# Une restructuration financière qui résulte de multiples discussions avec les investisseurs et l'examen approfondi de très nombreux scénarios

---

- ◆ Enorme mobilisation depuis la fermeture du marché obligataire pour SoLocal en juillet 2015
  - Création d'un **sous comité refinancement – 40 meetings**
  - Examen de **tous les scénarios** avec nos conseils – **40 investisseurs**
  - Analyses externes – **stratégie, IBR<sup>1</sup>, expert indépendant**
  - Processus très encadré: **SFA, Mandataire AdHoc, AMF**
- ◆ Principales options examinées
  - Obligations convertibles éliminées en raison de leur **inefficacité sur le désendettement** et leur **coût**
  - Investisseurs financiers rejetés en raison de **faibles valorisations**
  - **Réduction drastique de la dette à 400M€** pour faire face aux aléas
  - Augmentation de capital de 400M€ **avec DPS** pour donner l'option aux actionnaires de bénéficier d'un retour à meilleure fortune
  - Augmentation de capital réservée représentant une **perte de valeur pour les prêteurs** pouvant aller jusqu'à 309M€
  - Remplacement de BSA actionnaires en **action gratuite**

<sup>1</sup> Independent Business Review : Revue stratégique indépendante



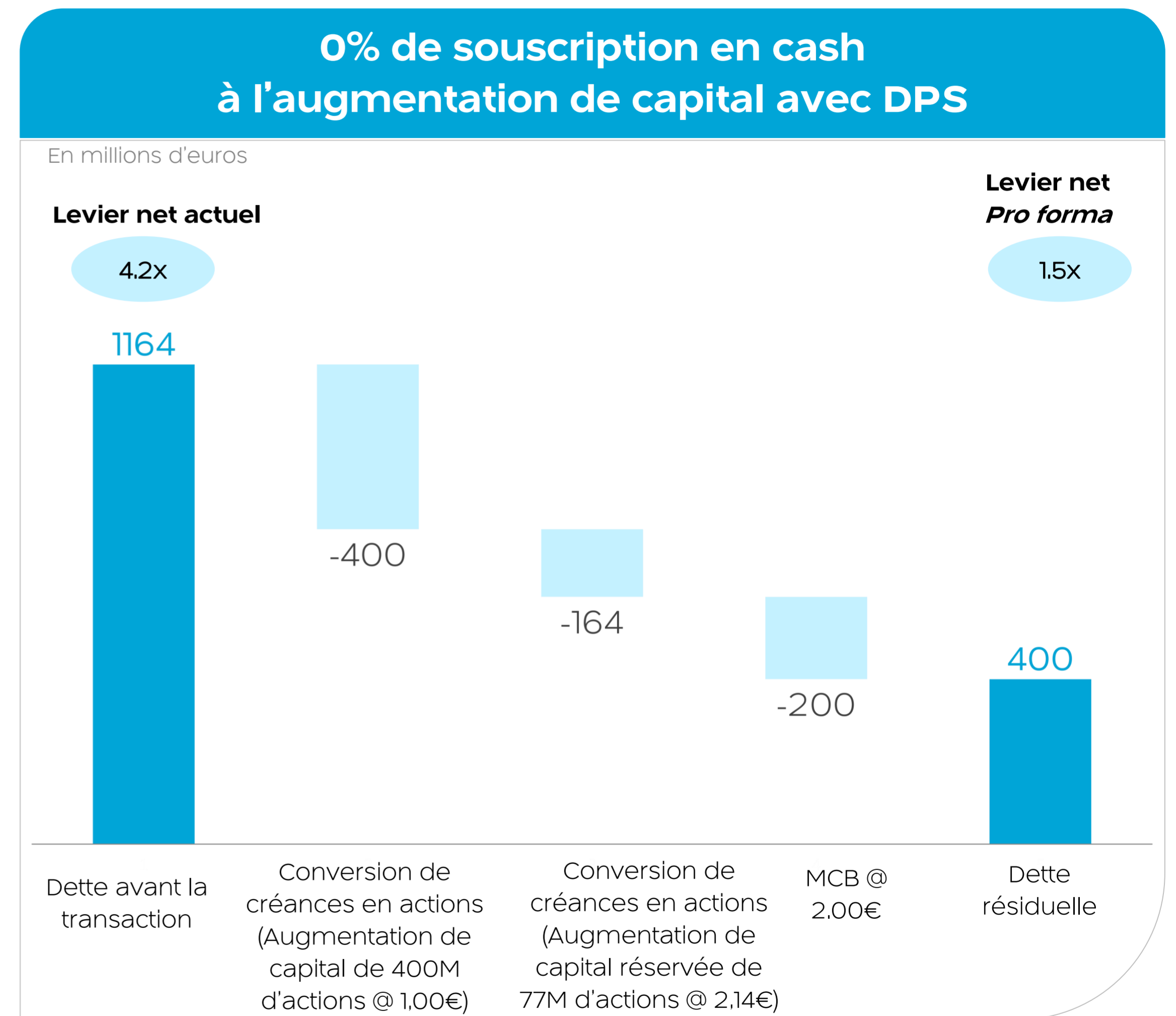
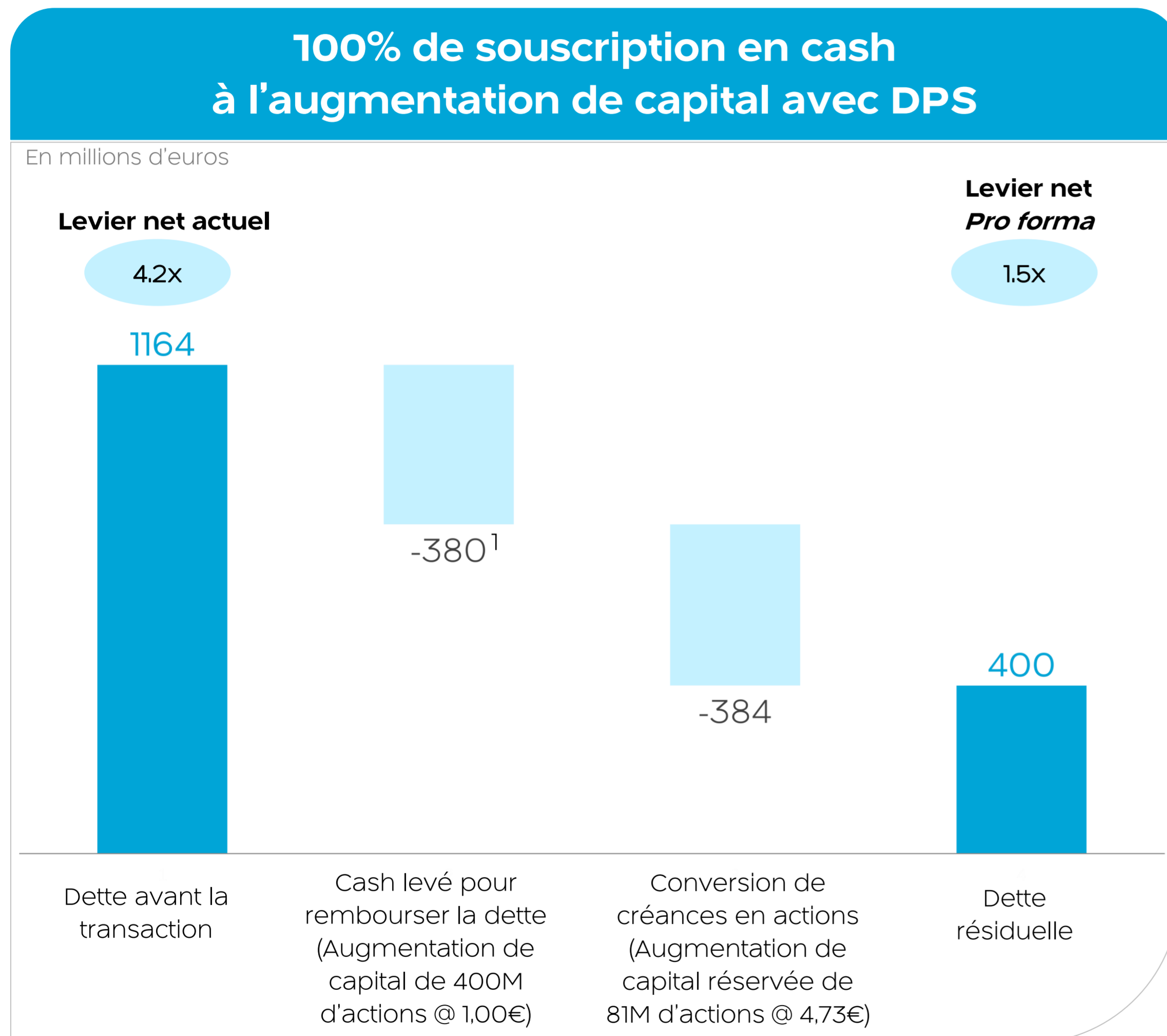
# Principaux éléments de la restructuration financière proposée

---

- ◆ **Augmentation de capital avec maintien du DPS :**
  - 400M de nouvelles actions
  - Prix de souscription de €1,00
- ◆ **Augmentation de capital réservée avec conversion d'une part des créances en actions :**
  - Entre 77 et 81M de nouvelles actions en fonction du cash levé via l'augmentation de capital avec DPS
  - Prix de souscription entre 2,14€ et 4,73€ en fonction du cash levé via l'augmentation de capital avec DPS
- ◆ **Attribution aux actionnaires d'une action gratuite pour une action détenue**
- ◆ **Echange d'une partie des créances en MCB<sup>1</sup> :**
  - Jusqu'à 100M de nouvelles actions, en fonction du cash levé via l'augmentation de capital
  - Prix de conversion de 2,00€, soit 100% du prix de souscription de l'augmentation de capital
- ◆ **Attribution de BSA aux créanciers actuels :**
  - en cas d'exercice, entre 45 et 155M de nouvelles actions à un prix d'exercice de 2,00€

<sup>1</sup> obligations à option de conversion remboursables en actions (MCB, Mandatory Convertible Bonds)

# Dette brute réduite des deux-tiers, de 1 164M€ à 400M€



Note: Avant exercice des BSA

<sup>1</sup>20M€ de cash sur les 400M€ levés sont conservés par la société

## Du point de vue des actionnaires

Retour sur investissement pour un actionnaire ayant investi à **3,05€** par action en fonction de son taux de souscription en espèces à l'augmentation de capital avec maintien du DPS

Exercice par l'actionnaire individuel de ses DPS	Hypothèse du prix par action post opération					
	0.50 €	1.00 €	1.50 €	2.00 €	2.50 €	3.00 €
	BSA créanciers non exercés			BSA créanciers exercés		
100%	46%	92%	<b>138%</b>	<b>184%</b>	<b>230%</b>	<b>276%</b>
50%	44%	87%	<b>131%</b>	<b>174%</b>	<b>218%</b>	<b>262%</b>
0%	33%	66%	98%	<b>131%</b>	<b>164%</b>	<b>197%</b>

Note : A titre illustratif, le tableau indique les taux de retour sur investissement (hors produit de cession des DPS non exercés, si un tel marché du DPS se développe) pour un actionnaire ayant un prix d'entrée moyen de 3,05€ par action

## Du point de vue des actionnaires

**Retour sur investissement pour un actionnaire ayant investi à 10€ par action en fonction de son taux de souscription en espèces à l'augmentation de capital avec maintien du DPS**

Exercice par l'actionnaire individuel de ses DPS	Hypothèse du prix par action post opération					
	0.50 €	1.00 €	1.50 €	2.00 €	2.50 €	3.00 €
	BSA créanciers non exercés			BSA créanciers exercés		
100%	30%	61%	91%	121%	151%	182%
50%	24%	47%	71%	94%	118%	142%
0%	10%	20%	30%	40%	50%	60%

Note : A titre illustratif, le tableau indique les taux de retour sur investissement (hors produit de cession des DPS non exercés, si un tel marché du DPS se développe) pour un actionnaire ayant un prix d'entrée moyen de 10€ par action

## Du point de vue des créanciers

### Retour sur investissement pour un créancier en fonction du taux de souscription en espèces à l'augmentation de capital avec maintien du DPS

Taux de participation en espèces à l'augmentation de capital avec maintien du DPS	Hypothèse du prix par action post opération					
	0.50 €	1.00 €	1.50 €	2.00 €	2.50 €	3.00 €
	BSA créanciers non exercés			BSA créanciers exercés		
100%	70%	74%	77%	81%	93%	101%
50%	63%	77%	90%	104%	118%	134%
0%	59%	84%	109%	133%	156%	181%

Note : Tant que le cours de l'action post opération n'aura pas dépassé 2€, les BSA créanciers ne seront pas exercés.

**Rapport de  
l'expert  
indépendant**

Finexsi

## Rapport de l'expert indépendant : conclusion (1/2)

---

- ◆ Les actionnaires de SoLocal, comme ses créanciers, sont confrontés à la nécessité de la restructuration financière du **Groupe** pour réduire le poids de sa dette et lui permettre de poursuivre sa mutation stratégique, en assurant la continuité d'exploitation de la Société qui en toute hypothèse ne pourrait pas faire face à l'échéance de ses emprunts in fine située en 2018, étant rappelé que la dette est rendue exigible au 30 juin 2016 du fait du bris de covenant bancaire.
- ◆ **Le plan de restructuration proposé vise la réduction d'environ deux tiers de la dette du Groupe** afin de ramener le levier financier à un niveau supportable permettant d'investir et de poursuivre son plan stratégique.
- ◆ **Le montant de l'augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription est très important** puisque qu'il représente environ quatre fois la capitalisation boursière actuelle. **En souscrivant de nouvelles actions à 1€, l'actionnaire réduit fortement son prix de revient moyen unitaire.** En contrepartie, il augmente son exposition au risque de **l'entreprise**, laquelle doit réussir sa transformation. Il bénéficierait de la possibilité de négocier son DPS, dont la valeur théorique est non négligeable, mais dont la négociabilité effective est difficile à appréhender dans un volume d'augmentation de capital aussi significatif.
- ◆ En particulier, **s'ils décidaient collectivement de ne pas souscrire du tout, les actionnaires se verraient fortement dilués mais les actions gratuites dont ils bénéficient limiteraient cette dilution.** Dans un tel scénario, ils ne détiendraient plus que 11,9% du capital de la Société alors sensiblement désendettée, voire 11,1% en cas d'exercice des BSA par les créanciers, ce qui est un niveau proche de celui de restructurations comparables.

## Rapport de l'expert indépendant : conclusion (2/2)

---

- ◆ La négociabilité de leurs DPS pourrait améliorer cette situation en fonction de son prix de cotation effectif.
- ◆ Nos travaux d'évaluation, qui reposent notamment sur l'hypothèse de l'exécution du business plan du management, aboutissent à une valeur théorique de l'action SoLocal post-restructuration comprise entre 1,70 € et 1,87 €.
- ◆ Les opérations réservées aux créanciers, y compris l'émission des BSA, sont chacune prévues à un niveau supérieur, ce qui permet d'en attester le caractère équitable pour l'actionnaire. Ainsi, le prix moyen de souscription des créanciers, incluant leur éventuelle souscription dans le cadre de la garantie de l'augmentation de capital avec DPS, reste supérieur au prix de souscription des actionnaires de 1 €, puisqu'il est compris entre 1,32 € et 4,73 €.
- ◆ Dans ce contexte, nous estimons qu'à la date du présent rapport, les modalités de l'opération sont équitables du point de vue financier pour les actionnaires.



**Rapport des  
contrôleurs  
légaux**

Commissaires aux comptes

# Rapports sur les comptes annuels et consolidés (16 et 17 février 2016)

**Rapport sur les  
Comptes annuels**  
*(page 199,  
Document de référence  
2015)*

\*  
\* \*

**Rapport sur les  
Comptes consolidés**  
*(page 200,  
Document de référence  
2015)*

- ◆ Opinions sur les comptes
  - Opinions sans réserve
- ◆ Justification des appréciations
  - Comptes annuels : relative aux titres de participation et aux clauses de covenants du contrat de crédit syndiqué
  - Comptes consolidés : relative aux écarts d'acquisition, aux provisions pour risques et charges liées au projet de réorganisation, aux dettes et rémunérations de vendeurs, aux coûts d'acquisition de contrats et aux avantages au personnel
- ◆ Vérifications spécifiques prévues par la loi
  - Pas d'observation

# Rapport sur les conventions et engagements réglementés (15 février 2016)

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015

- ◆ Termes et conditions, notamment financiers, des mandats de Directeur Général et de Directeur Général délégué de M. Jean-Pierre Remy et M. Christophe Pingard.
- ◆ Régime de retraite supplémentaire, frais de santé et prévoyance et assurance responsabilité civile
- ◆ Versement d'une indemnité de départ et possibilité de versement d'une indemnité en contrepartie d'une clause de non-concurrence, en cas de départ contraint de M. J.P. Remy, sous condition d'atteinte de 80% de ses objectifs au cours des 3 dernières années, plafonnées en cumulé à 2 ans de rémunération fixe et variable.
- ◆ Versement d'une indemnité de départ et possibilité de versement d'une indemnité en contrepartie d'une clause de non-concurrence, en cas de départ contraint de M. C. Pingard, égales chacune à 12 mois de rémunération totale brute.

## Autres Rapports au titre de l'AGO (4 avril et 13 octobre 2016)

---

Rapport sur le rapport du  
Président du Conseil  
d'Administration établi en  
application de l'article  
L.225-235 du Code de  
commerce

(page 113,  
Document de référence 2015)

- ◆ Nous n'avons pas d'observation à formuler

Rapport sur les prévisions  
de bénéfice 2016

(pages 41 à 43,  
Actualisation du document de  
référence 2015)

- ◆ Prévisions adéquatement établies sur la base indiquée
- ◆ Base comptable utilisée conforme aux méthodes comptables du groupe
- ◆ Observation sur le contexte dans lequel ces prévisions sont établies

# Rapports au titre de l'AGE sans observation (27 septembre 2016)

---

Réduction de capital par  
réduction de la valeur nominale  
(15ème résolution)

- ◆ Nous n'avons pas d'observation à formuler

Augmentation de capital  
réservée aux salariés et anciens  
salariés adhérents du plan  
d'épargne du groupe Solocal  
Group  
(21ème résolution)

- ◆ Nous n'avons pas d'observation à formuler
- ◆ Rapport complémentaire à émettre lors de la réalisation de l'opération concernée

# Rapports au titre de l'AGE avec observations (27 septembre 2016)

Emission d'obligations à option de conversion et remboursables en actions avec suppression du droit préférentiel de souscription  
(19ème résolution)

Emission d'actions avec bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription  
(20ème résolution)

Les éléments de calcul retenus pour la fixation du prix d'émission des titres de capital à émettre et son montant résultent, à la date d'établissement du rapport du conseil, des discussions menées au cours des derniers mois avec le groupe de créanciers, avec lequel un accord de principe avait été trouvé le 1er août 2016.

En conséquence de cet accord de principe, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission et son montant.

Par ailleurs, les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Nous émettrons donc des rapports complémentaires lors de la réalisation des opérations concernées.

# Gouvernance

Robert de Metz  
Président du Conseil d'Administration

# Composition du Conseil d'Administration : en conformité avec les règles AFEP-MEDEF

## Conseil d'Administration actuel

- ◆ Robert de Metz (Président du Conseil d'Administration)
- ◆ Jean-Pierre Remy (Directeur Général)
- ◆ Nathalie Balla
- ◆ Sandrine Dufour
- ◆ Cécile Moulard
- ◆ Joëlle Obadia (Administrateur représentant les salariés)
- ◆ Rémy Sautter
- ◆ Jean-Marc Tassetto

75%

De membres  
indépendants

4

(50%)

Femmes en tant  
que membres



# Say on Pay: Principes de rémunération du Directeur Général

## Salaire fixe

- ◆ Inchangé en 2015

## Part variable 2015

- ◆ Jean-Pierre Remy est éligible à une part variable de 100% du fixe annuel à objectifs atteints plafonné à 200%

Nature de l'objectif	A objectifs atteints	Résultat atteint	Part variable due (en % du fixe annuel)	Plafond (en % du fixe annuel)
Objectifs partagés avec le Comité exécutif et les principaux directeurs du Groupe :	50%	119%	60%	100%
◆ Commandes 2015	1/4	0%		
◆ EBITDA	1/4	200%		
◆ Transformation des systèmes d'information	1/4	148%		
◆ Transformation des ressources humaines	1/4	127%		
Objectifs qualitatifs particuliers liés à la transformation de SoLocal Group :	50%	120%	60%	100%
◆ Free cash flow (BFR, ...)				
◆ Développements des talents digitaux et conditions de travail				
◆ Communication externe et interne				
<b>Total</b>	<b>100%</b>		<b>120% *</b>	<b>200%</b>

\* Au regard de l'évolution du cours de l'action constaté sur l'exercice, le Conseil d'Administration a décidé de limiter à 90% le montant de la part variable de Jean-Pierre Remy: 468 000 € soit 90% de 100% de sa rémunération fixe annuelle (520 000 €)

## Actions de Performance

- ◆ Aucune attribution de stock options ou d'actions de performance en 2015
- ◆ Plan vesté : 25 270 actions soit 70,7% des actions de performance attribuées dans le cadre du plan du 11 décembre 2012

# Say on Pay: Principes de rémunération du Directeur Général Délégué

## Salaire fixe

- ◆ Inchangé en 2015

## Part variable 2015

- ◆ Christophe Pingard est éligible à une part variable de 60% du fixe annuel à objectifs atteints plafonné à 120%

Nature de l'objectif	A objectifs atteints	Résultat atteint	Part variable due (en % du fixe annuel)	Plafond (en % du fixe annuel)
Objectifs partagés avec le Comité exécutif et les principaux directeurs du Groupe : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Commandes 2015</li> <li>◆ EBITDA</li> <li>◆ Transformation des systèmes d'information</li> <li>◆ Transformation des ressources humaines</li> </ul>	30%	119%	36%	60%
Objectifs qualitatifs particuliers liés à la transformation de SoLocal Group : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Excellence opérationnelle</li> <li>◆ Focus client</li> <li>◆ Croissance pérenne du online</li> <li>◆ Développements des talents digitaux et conditions de travail</li> </ul>	30%	120%	36%	60%
<b>Total</b>	<b>60%</b>		<b>72% *</b>	<b>120%</b>

\* Au regard de l'évolution du cours de l'action constaté sur l'exercice, le Conseil d'Administration a décidé de limiter à 90% le montant de la part variable de Christophe Pingard: 200 000 € soit 54% de 100% de sa rémunération fixe annuelle (370 000 €)

## Actions de Performance

- ◆ Aucune attribution de stock options ou d'actions de performance en 2015
- ◆ Plan vesté : 12 635 actions soit 70,7% des actions de performance attribuées dans le cadre du plan du 11 décembre 2012

# Activités soutenues du Conseil d'Administration

2014

2015

2016 à fin  
septembre  
2016

Nombre de  
réunions

13

8

13

Taux  
d'assiduité

85%

96%

91%

# Présentation des Administrateurs dont la nomination est agréée par le Conseil d'Administration

Prénom et Nom	Fonction principale
Monica Menghini	Directrice générale adjointe Stratégie de Dassault Systèmes
Anne-Marie Cravero <sup>1</sup>	Conseil en communication corporate-financière, gérante de la société La Mostra
John Slater <sup>1</sup>	Associé chez Paulson, créancier le plus important de SoLocal Group
Dominique d'Hinnin <sup>1</sup>	Membre du Conseil d'Administration de Prisa et d'Eutelsat
Alexandre Loussert <sup>1</sup>	Président du Regroupement PPLocal

<sup>1</sup> Sous réserve d'approbation du plan de restructuration financière

# Administrateurs dont la révocation est soumise au vote de l'Assemblée Générale

Prénom et Nom	Fonction principale
(1) Robert de Metz	Président du Conseil d'Administration
(2) Jean-Pierre Remy	Directeur Général
(3) Rémy Sautter	Membre du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations et Nominations
(4) Cécile Moulard	Membre du Comité des Rémunérations et Nominations
(5) Jean-Marc Tasseto	Membre du Comité des Rémunérations et Nominations

## Griefs :

- ◆ Capitalisation boursière en baisse de 85% (1), (2), (3), (4), (5)
- ◆ Prise en compte des intérêts des actionnaires individuels :
  1. Questions et interpellations sur l'information et les comptes 2015 (1), (2), (3), (4), (5)
  2. Report de l'AGO statuant sur les comptes 2015 dans les cas 1 & 3 (1), (2)
  3. Approbation du plan de restructuration financière complexe et dilutif (1), (2), (3), (4), (5)
  4. Versement à l'équipe dirigeante de 90% de sa part de rémunération variable dans les cas 1 & 3 (1), (3), (4), (5)

## Présentation des Administrateurs dont la nomination est proposée par deux groupes d'actionnaires (résolutions non agréées par le Conseil d'Administration)

Prénom et Nom	Fonction principale
Loïc de la Cochetière	Ancien conseiller au cabinet d'Alain Madelin, Ministre de l'Industrie, et responsable du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle
Arnaud Marion	Entrepreneur, fondateur de Marion & Partners
Anne-Marie Cravero	Conseil en communication corporate-financière, gérante de la société La Mostra
Alexandre Loussert	Président du RegroupementPPLocal
Roland Wolfrum	Animateur de RWH Consult, membre du Comité Consultatif des Actionnaires de Solocal Group
Christophe Deshayes	Conférencier et auteur spécialiste de la transformation digitale
François-Xavier Barbier	Ancien VP Europe d'une division d'ENPRO Industries (Groupe US) et président de la filiale française

**Questions &  
Réponses**

**Vote des  
résolutions**  
Alexandre de Tourtier  
Directeur juridique

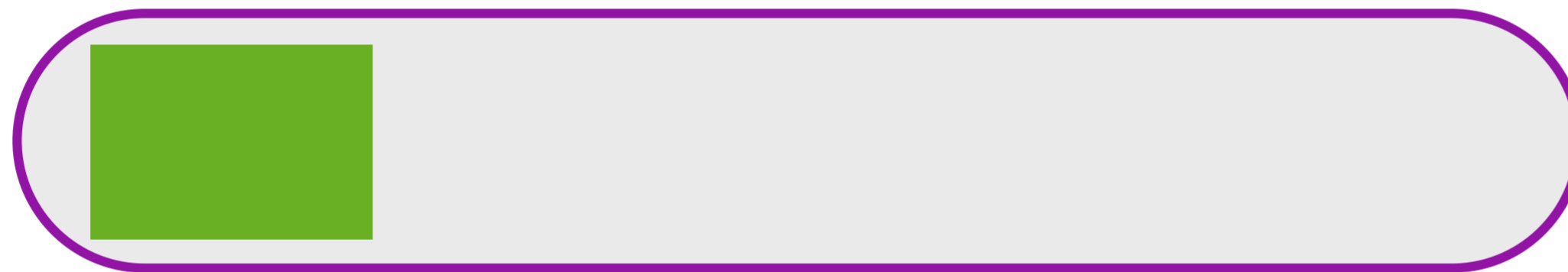


# Mode d'emploi du vote électronique



# Mode d'emploi du vote électronique

Dès que la résolution s'inscrit sur l'écran,  
il est indiqué :



Le temps de vote est figuré par un sablier électronique qui se remplit



# Mode d'emploi du vote électronique

À l'issue du compte à rebours,  
il est indiqué sur l'écran :

Le vote est clos !



Le traitement des votes est en cours



# Mode d'emploi du vote électronique

En quittant l'Assemblée  
MERCRI de rendre votre boîtier de vote

*Tout boîtier non restitué sera facturé*

Pendant le vote, MERCRI d'éteindre  
vos téléphones mobiles



# Première résolution ordinaire

---

## Première résolution

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015)



Pour



Abst.



Contre

# Deuxième résolution ordinaire

---

## Deuxième résolution

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015)



Pour



Abst.



Contre

# Troisième résolution ordinaire

---

## Troisième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tel que ressortant des comptes sociaux)



Pour



Abst.



Contre

# Quatrième résolution ordinaire

---

## Quatrième résolution

(Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce)



Pour



Abst.



Contre



# Cinquième résolution ordinaire

---

## Cinquième résolution

(Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions SoLocal Group)



Pour



Abst.



Contre

# Sixième résolution ordinaire

---

## Sixième résolution

(Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à Monsieur Robert de Metz, Président du Conseil d'Administration)



Pour



Abst.



Contre

# Septième résolution ordinaire

---

## Septième résolution

(Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à Monsieur Jean-Pierre Remy, Directeur Général)



Pour



Abst.



Contre

# Huitième résolution ordinaire

---

## Huitième résolution

(Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à Monsieur Christophe Pingard, Directeur Général Délégué)



Pour



Abst.



Contre

# Neuvième résolution ordinaire

---

## Neuvième résolution

(Nomination de Madame Monica Menghini en qualité d'Administrateur)



Pour



Abst.



Contre

# Dixième résolution ordinaire

---

## Dixième résolution

(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire)



Pour



Abst.



Contre

# Onzième résolution ordinaire

---

## Onzième résolution

(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant)



Pour



Abst.



Contre

# Douzième résolution ordinaire

---

## Douzième résolution

(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire)



Pour



Abst.



Contre



# Treizième résolution ordinaire

---

## Treizième résolution

(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant)



Pour



Abst.



Contre

# Quatorzième résolution ordinaire

---

## Quatorzième résolution

(Ratification du transfert du siège social)



Pour



Abst.



Contre

# Quinzième résolution extraordinaire

---

## Quinzième résolution

(Réduction du capital social par réduction de la valeur nominale des actions)



Pour



Abst.



Contre

# Seizième résolution extraordinaire

---

## Seizième résolution

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires)



Pour



Abst.



Contre

# Dix-septième résolution extraordinaire

---

## Dix-septième résolution

(Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre d'actions à émettre en cas de demandes excédentaires de souscription lors de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la Société, objet de la seizième résolution soumise au vote de l'assemblée)



Pour



Abst.



Contre

# Dix-huitième résolution extraordinaire

---

## Dix-huitième résolution

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission et à l'attribution, à titre gratuit, d'actions nouvelles au profit des actionnaires de la Société, par voie d'incorporation de primes au capital)



Pour



Abst.



Contre

# Dix-neuvième résolution extraordinaire

---

## Dix-neuvième résolution

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une émission d'obligations à option de conversion et remboursables en actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées)



Pour



Abst.



Contre

# Vingtième résolution extraordinaire

---

## Vingtième résolution

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions nouvelles avec bons de souscription d'actions attachés (ABSA), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées)



Pour



Abst.



Contre



# Vingt-et-unième résolution extraordinaire

---

## Vingt-et-unième résolution

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents au plan d'épargne du groupe SoLocal Group)



Pour



Abst.



Contre

# Vingt-deuxième résolution extraordinaire

---

## Vingt-deuxième résolution

(Modification de l'article 12 des statuts relatif au Conseil d'Administration)



Pour



Abst.



Contre

# Vingt-troisième résolution extraordinaire

---

Vingt-troisième résolution

(Pouvoirs pour formalités)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution nouvelle en séance 1

---

Projet de retrait des projets de résolutions à titre ordinaire déposés par l'association RegroupementPPLocal, Monsieur Alexandre Loussert, la SAS Huiles Benoît et la SARL SOFIM, numérotées de O, P, Q, R, S, X et Y

Première nouvelle résolution

(Retrait des résolutions numérotées O, P, Q, R, S, X et Y relatives à la nomination et à la révocation d'Administrateurs)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution N

---

Projets de résolutions à titre ordinaire déposés par l'association  
RegroupementPPLocal, Monsieur Alexandre Loussert, la SAS Huiles Benoît et la  
SARL SOFIM

Résolution N – non agréée par le conseil d'administration

(Révocation de Monsieur Robert de Metz de ses fonctions d'administrateur)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution T

---

Projets de résolutions à titre ordinaire déposés par l'association  
RegroupementPPLocal, Monsieur Alexandre Loussert, la SAS Huiles Benoît et la  
SARL SOFIM

Résolution T – non agréée par le conseil d'administration

(Nomination de Monsieur Arnaud Marion en qualité d'administrateur)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution U

---

Projets de résolutions à titre ordinaire déposés par l'association  
RegroupementPPLocal, Monsieur Alexandre Loussert, la SAS Huiles Benoît et la  
SARL SOFIM

Résolution U – non agréée par le conseil d'administration

(Nomination de Madame Anne-Marie Cravero en qualité d'administrateur)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution V

---

Projets de résolutions à titre ordinaire déposés par l'association  
RegroupementPPLocal, Monsieur Alexandre Loussert, la SAS Huiles Benoît et la  
SARL SOFIM

Résolution V – non agréée par le conseil d'administration

(Nomination de Monsieur Alexandre Loussert en qualité d'administrateur)



Pour



Abst.



Contre



# Résolution W

---

Projets de résolutions à titre ordinaire déposés par l'association  
RegroupementPPLocal, Monsieur Alexandre Loussert, la SAS Huiles Benoît et la  
SARL SOFIM

Résolution W – non agréée par le conseil d'administration

(Nomination de Monsieur Roland Wolfrum en qualité d'administrateur)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution nouvelle en séance 2

---

## Deuxième nouvelle résolution

(Nomination de Monsieur Jacques-Henri David en qualité d'Administrateur)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution nouvelle en séance 3

---

Troisième nouvelle résolution

(Nomination de Monsieur Benjamin Jayet en qualité d'Administrateur)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution nouvelle en séance 4

---

## Quatrième nouvelle résolution

(Nomination de Monsieur Philippe Besnard en qualité d'Administrateur)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution nouvelle en séance 5

---

## Cinquième nouvelle résolution

(Désignation d'un commissaire aux comptes suppléant en qualité de commissaire aux comptes titulaire)



Pour



Abst.



Contre

# Résolution nouvelle en séance 6

---

## Sixième nouvelle résolution

(Désignation d'un commissaire aux comptes suppléant en qualité de commissaire aux comptes titulaire)



Pour



Abst.



Contre



# Annexes

# Bilan – Comptes sociaux 2015

En millions d'euros

	2014	2015
Total actif immobilisé	3 899	2 282
Dont participations et autres titres	3 882	2 249
Total actif circulant	101	101
Dont comptes courants filiales	35	49
Dont valeurs mobilières de placement et actions propres	35	25
<b>Total Actif</b>	<b>4 000</b>	<b>2 383</b>
Capitaux propres	1 838	55
Provision pour risques et charges	1	2
Total Dette	2 161	2 327
Dont dettes financières	2 141	2 215
Dont dettes d'exploitation	11	19
Dont autres dettes	9	94
<b>Total Passif</b>	<b>4 000</b>	<b>2 383</b>



# Bilan - Comptes consolidés 2015

En millions d'euros

	2014	2015
Actifs non courants	229	251
Dont écart d'acquisition nets	83	95
Actifs courants	607	508
Dont créances clients nettes	442	353
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	46	54
<b>Total Actif</b>	<b>836</b>	<b>759</b>
Capitaux propres (part du groupe)	-1 368	-1 328
Passifs non courants	1 247	1 244
Dont dettes financières et dérivés non courants	1 140	1 118
Passifs courants	957	843
Dont dettes fournisseurs	99	95
Dont produits constatés d'avance	575	483
<b>Total Passif</b>	<b>836</b>	<b>759</b>

# Compte de résultat consolidé 2015

En millions d'euros

	2014	2015	Variation
Chiffre d'affaires	936	878	-58
Charges externes nettes	-231	-217	14
Frais de personnel	-405	-400	4
<b>EBITDA récurrent</b>	<b>301</b>	<b>261</b>	<b>-40</b>
Eléments exceptionnels	-34	-50	-16
<b>EBITDA</b>	<b>267</b>	<b>211</b>	<b>-56</b>
Dépréciations et amortissements	-53	-68	-16
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>214</b>	<b>143</b>	<b>-71</b>
Produits financiers	2	2	0
Charges financières	-100	-86	14
<b>Charges financières nettes</b>	<b>-98</b>	<b>-84</b>	<b>15</b>
Quote-part de résultat des entreprises associées	0	0	0
Impôt sur les sociétés	-57	-33	24
<b>Résultat de la période</b>	<b>59</b>	<b>27</b>	<b>-33</b>

# Présentation des administrateurs proposés à l'AGM

## Monica Menghini

Monica Menghini est depuis 2015 Directrice générale adjointe Stratégie de Dassault Systèmes.

Entrée au sein de Dassault Systèmes en 2009, elle y a successivement occupé les postes de Directrice des secteurs des biens de consommation et produits grand public, de Directrice générale adjointe en charge des industries et de Directrice générale adjointe en charge des industries, du marketing et de la communication corporate.

Entre 2001 et 2009, Monica Menghini était Directrice générale de Saatchi & Saatchi pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, puis Directrice générale du projet de partenariat entre Dassault Systèmes et le Groupe Publicis.

Monica Menghini est diplômée en droit de l'université La Sapienza (Rome) où elle a également obtenu un master en économie et un master en psychologie comportementale.

Monica Menghini n'occupe aucun poste au sein de SoLocal Group.

L'acquisition d'actions de la Société par Monica Menghini est en cours.

# Présentation des administrateurs proposés à l'AGM

## John Slater

John Slater est associé chez Paulson & Co.

Depuis août 2016, John Slater siège au Conseil d'Administration de Dex Media Inc. Il y a également siégé d'avril 2013 à juin 2015 et a siégé en tant qu'administrateur de SuperMedia Inc. de janvier 2010 à avril 2013.

John Slater est titulaire d'un M.A. et d'un B.A. de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) et d'un MBA de l'INSEAD (France). Il a obtenu le titre de CFA (Chartered Financial Analyst), et est titulaire d'un Diplôme Certifié en Comptabilité et Finance (Association of Chartered Certified Accountants, ACCA).

John Slater n'occupe aucun poste au sein de SoLocal Group.

L'acquisition d'actions de la Société par John Slater est en cours.

# Présentation des administrateurs proposés à l'AGM

## Dominique D'Hinnin

Dominique d'Hinnin est actuellement membre du Conseil d'Administration de la société de médias espagnole Prisa et de la société EUTELSAT.

Dominique d'Hinnin a été co-gérant de Lagardère SCA de 2010 à mars 2016, directeur financier du groupe Lagardère de 1998 à 2010 et a exercé plusieurs mandats et fonctions au sein du groupe Lagardère, qu'il avait rejoint en 1990.

Dominique d'Hinnin est normalien (Maîtrise de Lettres Classiques – rue d'Ulm), diplômé de l'ENA. Il a été Inspecteur des Finances. Il est également président du Club des Normaliens dans l'Entreprise, Trésorier de la Fondation de l'École Normale Supérieure et président de l'Institut d'Expertise et de Prospective de l'École Normale Supérieure.

Dominique d'Hinnin n'occupe aucun poste au sein de SoLocal Group.

L'acquisition d'actions de la Société par Dominique d'Hinnin est en cours.

# Présentation des administrateurs proposés à l'AGM

## Anne-Marie Cravero

Anne-Marie Cravero est conseil en communication corporate-financière, gérante de la société La Mostra.

Titulaire d'un DEA de stratégie financière de Paris IX Dauphine, spécialiste de l'information stratégique et financière des entreprises cotées, elle a conseillé nombre de grands émetteurs français sur leur politique d'information des actionnaires personnes physiques.

Anne-Marie Cravero n'occupe aucun poste au sein de SoLocal Group.

# Présentation des administrateurs proposés à l'AGM

## Alexandre Loussert

Alexandre Loussert a exercé des fonctions de management au sein de la RATP (2004-2013). Il est ambassadeur pour la paix auprès du Comité Europe Afrique sous l'égide de l'Unesco depuis 2007.

Alexandre Loussert n'occupe aucun poste au sein de SoLocal Group.

Alexandre Loussert détient 10.000 actions de la Société.

# Présentation des administrateurs dont la nomination est proposée par deux groupes d'actionnaires (résolution non agréée par le Conseil d'Administration)

## Arnaud Marion

Arnaud Marion est entrepreneur, ancien d'Arthur Andersen (1987 -1990), Edmond de Rothschild (1993-2001), maître de conférences de finances à Sciences-Po (1993-1998), Fondateur de Trans Consult International en 2001 à Paris et de Marion & Partners à Londres en 2014.

Spécialiste des situations de crises, des opérations complexes, des restructurations et des transitions stratégiques.

Il détient 140.000 titres à travers la société MARION & PARTNERS Ltd.



# Présentation des administrateurs dont la nomination est proposée par deux groupes d'actionnaires (résolution non agréée par le Conseil d'Administration)

## Loïc de la Cochetière

Loïc de La Cochetière, IEP Paris, DEA d'économétrie, a exercé pendant dix-huit ans diverses fonctions de direction générale et de redressement d'entreprises industrielles et de services dont la mutation et le redressement de l'Imprimerie Nationale (2003-2009).

Ancien conseiller au cabinet d'Alain Madelin, Ministre de l'Industrie (1986-88), puis responsable au CIRI (Comité Interministériel de Restructuration Industrielle) pendant plus de 3 ans (1983-86).

Il détient 5.000 actions de SoLocal Group

# Présentation des administrateurs dont la nomination est proposée par deux groupes d'actionnaires (résolution non agréée par le Conseil d'Administration)

## Anne-Marie Cravero

Anne-Marie Cravero est conseil en communication corporate-financière, gérante de la société La Mostra.

Titulaire d'un DEA de stratégie financière de Paris IX Dauphine, spécialiste de l'information stratégique et financière des entreprises cotées, elle a conseillé nombre de grands émetteurs français sur leur politique d'information des actionnaires personnes physiques.

# Présentation des administrateurs dont la nomination est proposée par deux groupes d'actionnaires (résolution non agréée par le Conseil d'Administration)

## Alexandre Loussert

Alexandre Loussert a exercé des fonctions de management au sein de la RATP (2004-2013).

Ambassadeur pour la paix auprès du Comité Europe Afrique sous l'égide de l'Unesco depuis 2007.

Il détient 10.000 actions SoLocal Group.

# Présentation des administrateurs dont la nomination est proposée par deux groupes d'actionnaires (résolution non agréée par le Conseil d'Administration)

## Roland Wolfrum

Diplômé de l'ESCP Europe (Paris/Oxford/Berlin), animateur de RWH Consult depuis 2016, société de conseil aux entreprises, ancien de Goldman Sachs et de Salomon Brothers (1991- 1995, Londres/New York), Directeur administratif et financier de TNT Express France et Allemagne (1995-2004, Amsterdam et Paris), puis Directeur General de Delpierre et Directeur Développement Groupe Labeyrie (2004-2009), PDG du groupe Madrange (2009-2012), Directeur administratif et financier de de L.D.C (2012-2015).

Roland Wolfrum est membre du Comité consultatif des actionnaires de Solocal Group.

Il détient 87.645 actions SoLocal Group.

# Présentation des administrateurs dont la nomination est proposée par deux groupes d'actionnaires (résolution non agréée par le Conseil d'Administration)

## Christophe Deshayes

Christophe Deshayes est conférencier spécialiste de la transformation digitale et auteur de nombreux ouvrages sur cette matière. Président de la société Digital Matters. Depuis 1996, il intervient en qualité d'expert auprès de grandes entreprises et organisations publiques en France.

Actionnaire de SoLocal depuis 2011, il détient 13.300 actions.

# Présentation des administrateurs dont la nomination est proposée par deux groupes d'actionnaires (résolution non agréée par le Conseil d'Administration)

## François-Xavier Barbier

François Xavier Barbier, ingénieur ParisTech & Gestion des Entreprises, ancien Vice-président Europe d'une division d'ENPRO Industries (Groupe US) et président de la filiale française, a trente ans d'expérience de direction en France (Chevron, Air Liquide, US Filter, Emerson, Enpro).

Il détient avec son épouse 4.858 actions.

# Rémunération du Directeur Général

## Rémunération<sup>1</sup> de Jean-Pierre Remy

Exercice 2014

Exercice 2015

En €

Rémunération fixe	520 000	520 000
Rémunération variable	494 000	468 000
% variable <sup>2</sup>	95%	90%
Jetons de présence	33 531	41 000
Avantages en nature	20 089	20 233
<b>Total</b>	<b>1 067 620</b>	

<sup>1</sup> Montants dus au titre de l'exercice. <sup>2</sup> Le Directeur Général est éligible à une part variable de 100% du fixe annuel à objectifs atteints, variant de 0 à 200%.

# Rémunération du Directeur Général Délégué

## Rémunération<sup>1</sup> de Christophe Pingard

Exercice 2014

Exercice 2015

En €

Rémunération fixe	370 000	370 000
Rémunération variable	166 500	200 000
% variable <sup>2</sup>	90%	90%
Jetons de présence	-	-
Avantages en nature	18 375	18 785
<b>Total</b>	<b>554 875</b>	<b>588 785</b>

<sup>1</sup> Montants dus au titre de l'exercice. <sup>2</sup> Le Directeur Général Délégué était éligible en 2014 à une part variable de 50% du fixe annuel à objectifs atteints, variant de 0 à 100%. En 2015, le Directeur Général Délégué était éligible à une part variable de 60% du fixe annuel à objectifs atteints, variant de 0 à 120%.



# Rémunération du Président du Conseil d'Administration

## Rémunération<sup>1</sup> de Robert de Metz

Exercice 2014

Exercice 2015

En €

Rémunération fixe	-	90 000
Rémunération variable	-	-
% variable	-	-
Jetons de présence	5 133	-
Avantages en nature	-	-
<b>Total</b>	<b>5 133</b>	<b>90 000</b>

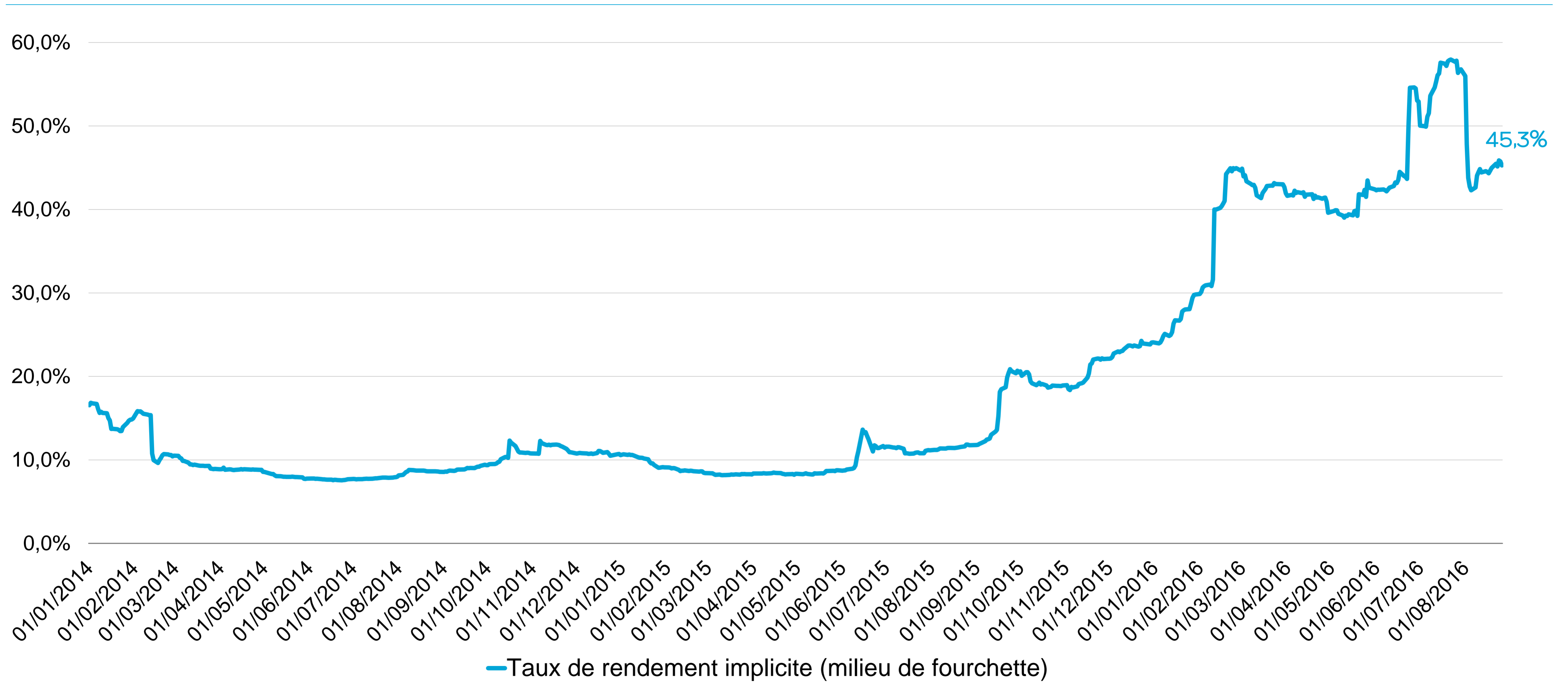
<sup>1</sup> Montants dus au titre de l'exercice.

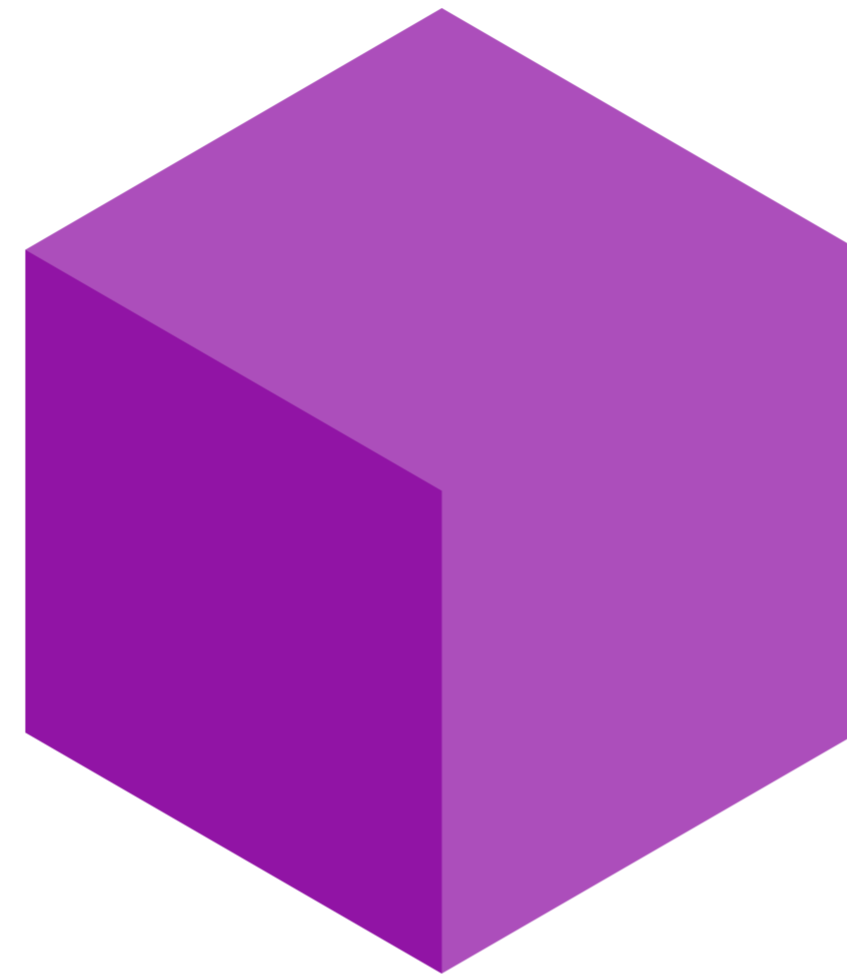
## Evolution du nombre de cadres dirigeants et de directeurs

	OC	OB	OA	1	Total directeurs	Niveau 2
2016	5	17	47	130	199	352
2015	5	16	39	130	190	334
2014	4	18	39	132	193	326
2013	9	15	29	119	172	138
2012	7	17	28	110	162	131
2011	8	18	27	85	138	141

L'organisation du niveau directeur en niveaux OC (ComEx), OB, OA et niveau 1 est une classification interne à l'entreprise mise en place en 2011.

# Évolution du taux de rendement implicite de la dette (milieu de fourchette)





*SoLocal*  
GROUP

**SoLocal GROUP**  
Immeuble Citylights – Tours du Pont de Sèvres  
204 Rond-point du Pont de Sèvres  
92100 Boulogne Billancourt  
T. 01 46 23 30 93